



Stella-Jones Inc.

États financiers consolidés

31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)



Les 31 décembre 2019 et 2018

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

(s) Eric Vachon

Éric Vachon, CPA, CA
Président et chef de la direction

(s) Silvana Travaglini

Silvana Travaglini, CPA, CA
Première vice-présidente et chef des finances

Saint-Laurent (Québec)
Le 10 mars 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Stella-Jones inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur indépendant sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

//S// PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 10 mars 2020

¹ FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique n° A116853

Stella-Jones Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019 \$	2018 \$
Actif			
Actif courant			
Créances	5	179 161	192 380
Stocks	6	970 569	838 558
Impôts sur le résultat à recouvrer		5 976	1 882
Autres actifs courants		36 027	35 567
		<u>1 191 733</u>	<u>1 068 387</u>
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	567 804	551 785
Actifs au titre du droit d'utilisation	9	116 755	-
Immobilisations incorporelles	8	114 740	131 658
Goodwill	8	284 901	298 270
Instruments financiers dérivés	19	1 239	7 545
Autres actifs non courants		3 885	4 559
		<u>2 281 057</u>	<u>2 062 204</u>
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer	10	136 237	133 259
Impôts sur le résultat à payer		1 046	-
Instruments financiers dérivés	19	1 998	4 381
Partie courante de la dette à long terme	11	6 540	9 714
Partie courante des obligations locatives	9	29 232	-
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	12	7 075	12 016
		<u>182 128</u>	<u>159 370</u>
Passif non courant			
Dette à long terme	11	598 371	503 767
Obligations locatives	9	88 910	-
Passifs d'impôt différé	16	100 520	92 557
Provisions et autres passifs non courants	12	11 663	13 959
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	11 035	7 393
Instruments financiers dérivés	19	128	3 748
		<u>992 755</u>	<u>780 794</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	14	216 958	221 328
Surplus d'apport		386	348
Résultats non distribués		967 823	909 060
Cumul des autres éléments du résultat global		103 135	150 674
		<u>1 288 302</u>	<u>1 281 410</u>
		<u>2 281 057</u>	<u>2 062 204</u>
Engagements et éventualités	18		
Événements postérieurs à la date de clôture	23		

Approuvé par le Conseil,

(s) Katherine A. Lehman
Katherine A. Lehman
Administratrice

(s) Karen Laflamme
Karen Laflamme, FCPA, FCA, ASC
Administratrice

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	-	-	163 078	-	-	-	-	163 078
Autres éléments du résultat global	-	-	(2 581)	(60 824)	18 012	(4 727)	(47 539)	(50 120)
Résultat global de l'exercice	-	-	160 497	(60 824)	18 012	(4 727)	(47 539)	112 958
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(38 469)	-	-	-	-	(38 469)
Régime d'achat d'actions des employés	1 387	-	-	-	-	-	-	1 387
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(5 757)	-	(63 265)	-	-	-	-	(69 022)
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	-	38	-	-	-	-	-	38
	(4 370)	38	(101 734)	-	-	-	-	(106 066)
Solde au 31 décembre 2019	216 958	386	967 823	191 325	(89 011)	821	103 135	1 288 302

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Cumul des autres éléments du résultat global							Capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Impact de la conversion de devises étrangères	Conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net	Gains sur couverture de flux de trésorerie non réalisés	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2018	220 467	298	809 022	150 620	(69 421)	4 559	85 758	1 115 545
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	-	-	137 597	-	-	-	-	137 597
Autres éléments du résultat global	-	-	927	101 529	(37 602)	989	64 916	65 843
Résultat global de l'exercice	-	-	138 524	101 529	(37 602)	989	64 916	203 440
Dividendes sur les actions ordinaires	-	-	(33 290)	-	-	-	-	(33 290)
Régime d'achat d'actions des employés	1 330	-	-	-	-	-	-	1 330
Rachat d'actions ordinaires (note 14)	(469)	-	(5 196)	-	-	-	-	(5 665)
Rémunération fondée sur des actions (note 14)	-	50	-	-	-	-	-	50
	861	50	(38 486)	-	-	-	-	(37 575)
Solde au 31 décembre 2018	221 328	348	909 060	252 149	(107 023)	5 548	150 674	1 281 410

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

	Note	2019 \$	2018 \$
Ventes		<u>2 169 023</u>	<u>2 123 893</u>
Charges			
Coût des ventes (incluant amortissement de 55 927 \$ (24 298 \$ en 2018))	24	1 810 504	1 795 928
Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 14 596 \$ (13 804 \$ en 2018))	24	116 598	112 800
Autres pertes (gains), montant net		<u>(416)</u>	<u>8 864</u>
	15	<u>1 926 686</u>	<u>1 917 592</u>
Résultat d'exploitation		<u>242 337</u>	<u>206 301</u>
Charges financières	15	<u>23 655</u>	<u>19 102</u>
Résultat avant impôts		<u>218 682</u>	<u>187 199</u>
Charge d'impôts sur le résultat			
Exigibles	16	41 335	39 018
Différés	16	<u>14 269</u>	<u>10 584</u>
		<u>55 604</u>	<u>49 602</u>
Résultat net de l'exercice		<u>163 078</u>	<u>137 597</u>
Résultat de base et dilué par action ordinaire	14	<u>2,37</u>	<u>1,98</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	<u>163 078</u>	<u>137 597</u>
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers des établissements étrangers	(60 824)	101 529
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	18 012	(34 332)
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers	-	(3 270)
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6 434)	1 372
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	1 707	(383)
Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(3 428)	1 209
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<u>847</u>	<u>(282)</u>
	<u>(50 120)</u>	<u>65 843</u>
Résultat global de l'exercice	<u>112 958</u>	<u>203 440</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		163 078	137 597
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	7	23 831	21 086
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	8	14 331	17 016
Dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation	9	32 361	-
Perte (gains) sur instruments financiers dérivés		(6 131)	8 601
Charges financières		23 655	19 102
Impôts sur le résultat exigibles	16	41 335	39 018
Impôts sur le résultat différés	16	14 269	10 584
Provisions et autres passifs non courants		(5 153)	2 917
Autres		3 454	2 060
		<u>305 030</u>	<u>257 981</u>
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie			
Créances		6 162	(13 230)
Stocks		(162 231)	(56 716)
Comptes créditeurs et charges à payer		11 438	13 428
Autres actifs courants		(1 743)	(15 335)
		<u>(146 374)</u>	<u>(71 853)</u>
Intérêts versés		(24 216)	(18 693)
Impôts sur le résultat payés		(44 522)	(39 371)
		<u>89 918</u>	<u>128 064</u>
Activités de financement			
Augmentation des coûts de financement différés		(259)	(255)
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	13	125 974	18 742
Augmentation de la dette à long terme	13	667	-
Remboursement de la dette à long terme	13	(10 183)	(6 705)
Remboursement des obligations locatives	13	(31 094)	-
Remboursement des ententes de non-concurrence à payer	13	(1 560)	(1 745)
Dividendes sur les actions ordinaires		(38 469)	(33 290)
Rachat d'actions ordinaires		(70 649)	(4 038)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		1 387	1 330
		<u>(24 186)</u>	<u>(25 961)</u>
Activités d'investissement			
Diminution (augmentation) des autres actifs		995	(836)
Acquisition d'entreprises	4	-	(54 491)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 884)	(4 028)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(65 840)	(51 568)
Produit de la cession d'actifs		997	2 390
		<u>(65 732)</u>	<u>(108 533)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice			
		-	(6 430)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
		-	6 430
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
		-	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. La Société fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 Principales conventions comptables

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada, Partie I -- Comptabilité.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 10 mars 2020.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes :

Filiale	Société mère	Pays de constitution
Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »)	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	Stella-Jones Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Kisatchie Midnight Express, L.L.C.	Stella-Jones Corporation	États-Unis

Le 31 décembre 2019, Stella-Jones CDN Finance Inc., une filiale en propriété exclusive, a été liquidée dans Stella-Jones Inc. À cette même date, Stella-Jones U.S. Finance II Corporation, Stella-Jones U.S. Finance III Corporation, Stella-Jones U.S. II LLC et Stella-Jones U.S. III LLC, toutes des filiales en propriété exclusive, ont été liquidées dans SJ Holding.

Le 31 décembre 2019, Lufkin Creosoting Co., Inc, a fusionné avec McFarland Cascade Holding, Inc. Toute de suite après, à la même date, la société survivante, McFarland Cascade Holding, Inc. a fusionné avec Stella-Jones Corporation.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Acquisition d'entreprises

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par la Société. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière.

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace, et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable qu'un renversement significatif n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de douze mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Créances

Les créances représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans douze mois ou moins. Les créances sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 20 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Progiciels	Amortissement linéaire	10 ans
Relations clients	Amortissement linéaire	5 à 12 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	4 % à 20 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	3 à 5 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

Le bois sur pied est comptabilisé au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. L'amortissement est fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de quarante ans, et sont portés en diminution du coût historique.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel ou les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Contrats de location

IFRS 16, *Contrats de location*, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres comparatifs, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme.

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Convention comptable liée aux contrats de location avant l'adoption d'IFRS 16 :

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçue du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements de location-financement sont ventilés entre le passif et les frais financiers de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des douze prochains mois.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge ou le produit d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'impôt différé est comptabilisé en entier, selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre un programme de soins de santé postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre résultats et prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des unités d'actions incessibles (« UAI ») et des unités d'actions différées (« UAD ») qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période.

Instruments financiers

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

Actifs financiers

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les trois catégories se définissent comme suit :

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
- la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
 - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie, d'équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l'actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

Lorsque le transfert d'une créance client entraîne la décomptabilisation de l'actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Passifs financiers

Les passifs de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain (ou la perte) cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés au résultat net.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changement de méthodes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2019. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15, *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27, *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2018, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Les ajustements découlant des nouvelles règles en matière de location sont donc comptabilisés dans le solde d'ouverture de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

Lors de l'adoption de IFRS 16, la Société a comptabilisé les obligations locatives se rapportant aux contrats de location qui avaient auparavant été classés comme des contrats de location simples selon les principes de l'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements restants au titre de la location, dont la valeur a été calculée à l'aide du taux marginal d'endettement du preneur au 1^{er} janvier 2019. Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1^{er} janvier 2019 était de 3,30 %.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs au titre du droit d'utilisation connexes ont été évalués au montant des obligations locatives, compte tenu d'un ajustement correspondant à tout paiement au titre de la location payé d'avance ou à payer qui a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018.

En appliquant IFRS 16 pour la première fois, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes autorisées par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation en tant que contrats de location à court terme des contrats de location ayant une durée résiduelle de moins de 12 mois au 1^{er} janvier 2019;
- l'exclusion des coûts directs initiaux aux fins de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Au 1^{er} janvier 2019, les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives présentés ci-après selon le type d'actifs ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière :

Actifs au titre du droit d'utilisation	1^{er} janvier 2019
	\$
Matériel roulant (équipement mobile, véhicules routiers et wagons de train)	79 588
Terrains	33 334
Autres actifs	7 809
Total	120 731

Au 31 décembre 2018, la Société a déclaré des paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simples de 132 775 \$, ce qui correspond à la valeur actualisée des paiements au titre de la location, calculée à l'aide du taux marginal d'endettement de la Société au 1^{er} janvier 2019, de 120 731 \$.

Le tableau qui suit présente la répartition des obligations locatives entre les obligations courantes et les obligations non courantes :

Obligations locatives	1^{er} janvier 2019
	\$
Obligations locatives courantes	28 263
Obligations locatives non courantes	92 468
Total	120 731

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

IFRS 3 – Regroupements d’entreprises

En octobre 2018, l’IASB a publié des modifications d’IFRS 3, *Regroupements d’entreprises*, relatives à la définition d’une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d’entreprises ou comme une acquisition d’actifs. Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté de façon anticipée, comme permis, les modifications pour les acquisitions réalisées à partir de cette date. L’adoption de ces modifications n’a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l’IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu’il est probable qu’une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d’une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu’elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu’il est improbable qu’un traitement fiscal donné soit accepté, l’entité doit déterminer l’incidence de l’incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l’aide de l’une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l’incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d’occurrence est la plus élevée parmi tout l’éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d’occurrence.

La Société a appliqué IFRIC 23 à compter du 1^{er} janvier 2019. L’application de cette nouvelle interprétation n’a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 39, IFRS 9 et IFRS 7 – Réforme des taux d’intérêt de référence

En septembre 2019, l’IASB a publié l’exposé-sondage *Réforme des taux d’intérêt de référence* (projet de modification d’IFRS 9, *Instruments financiers*, d’IAS 39, *Instruments financiers, comptabilisation et évaluation* et d’IFRS 7, *Instruments financiers, informations à fournir*) qui permet de poursuivre la comptabilité de couverture pendant la période d’incertitude qui précède le remplacement des taux d’intérêt de référence existants par des taux d’intérêt alternatifs sans risque. Les modifications seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020, l’adoption anticipée étant permise, et s’appliqueront aux relations de couverture qui existent au début d’une période de présentation de l’information financière ou qui sont désignées par la suite, et aux profits et aux pertes qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au moment de l’adoption. L’adoption de ces modifications permettra à la Société de maintenir ses relations de couverture actuelles et de supposer que les taux de référence actuels continueront d’exister sans incidence importante sur les états financiers consolidés. Au cours du quatrième trimestre, la Société a adopté par anticipation cette norme modifiée et ce changement n’a pas eu d’incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'escompte. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

4 Acquisition d'entreprises

- a) Le 9 avril 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Wood Preservers Incorporated (« WP »), situés à ses installations de traitement du bois de Warsaw, en Virginie. WP se consacre à la fabrication, la vente et la distribution de pilotis pour construction maritime, de pieux pour fondation et de poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 27 506 \$ (21 609 \$ US), excluant approximativement 423 \$ de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes. La contrepartie transférée comprend également un billet à payer non garanti ne portant aucun intérêt et payable annuellement, à la date d'anniversaire de la transaction, en six versements de 500 \$ US. Le billet à payer non garanti a été constaté à une juste valeur de 3 339 \$ (2 623 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,17 %.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Actifs acquis	
Créances	3 923
Stocks	8 485
Immobilisations corporelles	18 212
Relations clients	242
Goodwill	1 061
	<u>31 923</u>
Passifs repris	
Passifs d'impôt différé	424
	<u>424</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>31 499</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	27 506
Contrepartie à payer	654
Billet à payer non garanti	3 339
	<u>31 499</u>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 4,00 %. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

- b) Le 9 février 2018, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Prairie Forest Products (« PFP »), une division de Prendville Industries Ltd., situés à ses installations de traitement du bois de Neepawa, au Manitoba, de même qu'à ses installations d'écorçage de Birch River, au Manitoba. PFP fabrique des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre traité à usage résidentiel.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 26 985 \$ excluant approximativement 425 \$ de frais liés à la transaction, dont 159 \$ et 266 \$ ont été comptabilisés respectivement dans les états

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

consolidés du résultat net des exercices 2017 et 2018 sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ». La Société a financé l'acquisition au moyen de ses facilités de crédit syndiquées existantes.

Le tableau suivant présente la répartition finale des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

	\$
Actifs acquis	
Stocks	10 536
Immobilisations corporelles	7 763
Relations clients	5 880
Goodwill	3 995
Actifs d'impôt différé	229
	<u>28 403</u>
Passifs repris	
Provision pour restauration de sites	1 418
	<u>1 418</u>
Total des actifs nets acquis et des passifs repris	<u>26 985</u>
Contrepartie transférée	
Trésorerie	26 985
	<u>26 985</u>
Contrepartie transférée	<u>26 985</u>

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier des relations clients, amorties à un taux dégressif de 10,00 %. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales canadiennes et représente la valeur économique future associée à l'amélioration du réseau d'approvisionnement, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Le goodwill a été attribué à une UGT définie comme usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5 Créances

	2019 \$	2018 \$
Créances clients	174 199	184 376
Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues	(412)	(2 209)
Créances clients, montant net	173 787	182 167
Montants à recevoir de parties liées	-	454
Autres créances	5 374	9 759
	<u>179 161</u>	<u>192 380</u>

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Courantes	118 900	113 783
En souffrance - de 1 à 30 jours	36 580	51 214
En souffrance - de 31 à 60 jours	10 385	11 251
En souffrance - de plus de 60 jours	8 334	8 128
	<u>174 199</u>	<u>184 376</u>

Dans le cours normal des affaires, la Société a une facilité à laquelle elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles. Aucune créance n'était en cours en vertu de cette facilité au 31 décembre 2019 et 2018. Durant l'année 2019, des créances clients pour un montant de 25 991 \$ (néant en 2018) ont été vendues à cette facilité.

6 Stocks

	2019 \$	2018 \$
Matières premières	655 074	516 742
Produits finis	315 495	321 816
	<u>970 569</u>	<u>838 558</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Immeubles \$	Équipement de production \$	Matériel roulant \$	Autres \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018						
Coût	48 452	112 272	376 203	27 944	14 762	579 633
Cumul des amortissements	-	(18 672)	(71 795)	(15 388)	(7 722)	(113 577)
Valeur comptable nette	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018						
Valeur comptable nette d'ouverture	48 452	93 600	304 408	12 556	7 040	466 056
Acquisition d'entreprises	1 121	7 823	12 797	4 117	117	25 975
Entrées	1 630	3 165	43 919	669	1 031	50 414
Sorties/dépréciation	(1 622)	-	(478)	(853)	(3)	(2 956)
Dotation aux amortissements	-	(3 406)	(12 260)	(4 272)	(1 148)	(21 086)
Écarts de change	2 618	7 416	21 386	1 189	773	33 382
Valeur comptable nette de clôture	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785
Au 31 décembre 2018						
Coût	52 199	131 933	457 904	32 998	16 959	691 993
Cumul des amortissements	-	(23 335)	(88 132)	(19 592)	(9 149)	(140 208)
Valeur comptable nette	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019						
Valeur comptable nette d'ouverture	52 199	108 598	369 772	13 406	7 810	551 785
Entrées	7 760	5 671	48 940	1 293	1 020	64 684
Sorties/dépréciation	(1 708)	(690)	(1 280)	(400)	-	(4 078)
Dotation aux amortissements	-	(3 680)	(15 036)	(3 894)	(1 221)	(23 831)
Écarts de change	(1 474)	(4 510)	(14 027)	(499)	(246)	(20 756)
Valeur comptable nette de clôture	56 777	105 389	388 369	9 906	7 363	567 804
Au 31 décembre 2019						
Coût	56 777	131 460	487 791	31 239	17 546	724 813
Cumul des amortissements	-	(26 071)	(99 422)	(21 333)	(10 183)	(157 009)
Valeur comptable nette	56 777	105 389	388 369	9 906	7 363	567 804

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied, des progiciels et un enregistrement de la créosote.

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

Les ententes de non-concurrence ont été établies en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux de 2,95 %.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressées d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôts effectif de 8,00 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2019 \$	2018 \$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel	138 547	144 546
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	146 354	153 724
	<u>284 901</u>	<u>298 270</u>

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressées d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,10 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

Stella-Jones Inc.
Notes annexes
31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

	Immobilisations incorporelles							
	Droits de coupe \$	Relations clients \$	Ententes de non-concurrence \$	Progiciels \$	Autres \$	Enregistrement de la créosote \$	Total \$	Goodwill \$
Au 1^{er} janvier 2018								
Coût	6 821	148 740	16 270	8 743	8 310	39 178	228 062	270 261
Cumul des amortissements	(1 631)	(75 022)	(11 828)	(2 758)	(6 474)	-	(97 713)	-
Valeur comptable nette	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018								
Valeur comptable nette d'ouverture	5 190	73 718	4 442	5 985	1 836	39 178	130 349	270 261
Acquisition d'entreprises	-	6 122	-	-	-	-	6 122	5 599
Entrées	-	-	-	869	3 159	-	4 028	-
Dotation aux amortissements	(256)	(12 193)	(1 612)	(831)	(2 124)	-	(17 016)	-
Écarts de change	-	4 363	298	-	88	3 426	8 175	22 410
Valeur comptable nette de clôture	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270
Au 31 décembre 2018								
Coût	6 821	165 931	17 692	9 612	11 557	42 604	254 217	298 270
Cumul des amortissements	(1 887)	(93 921)	(14 564)	(3 589)	(8 598)	-	(122 559)	-
Valeur comptable nette	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019								
Valeur comptable nette d'ouverture	4 934	72 010	3 128	6 023	2 959	42 604	131 658	298 270
Entrées	-	-	-	1 664	220	-	1 884	-
Dotation aux amortissements	(199)	(10 763)	(1 219)	(900)	(1 250)	-	(14 331)	-
Écarts de change	-	(2 254)	(122)	-	(53)	(2 042)	(4 471)	(13 369)
Valeur comptable nette de clôture	4 735	58 993	1 787	6 787	1 876	40 562	114 740	284 901
Au 31 décembre 2019								
Coût	6 821	159 330	16 844	11 276	11 724	40 562	246 557	284 901
Cumul des amortissements	(2 086)	(100 337)	(15 057)	(4 489)	(9 848)	-	(131 817)	-
Valeur comptable nette	4 735	58 993	1 787	6 787	1 876	40 562	114 740	284 901

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Contrats de location

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants, en relation aux contrats de location :

	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
Actifs au titre du droit d'utilisation	\$	\$
Matériel roulant	82 140	79 588
Terrains	28 735	33 334
Autres actifs	5 880	7 809
	<u>116 755</u>	<u>120 731</u>

	31 décembre 2019	1 ^{er} janvier 2019
Obligations locatives	\$	\$
Obligations locatives courantes	29 232	28 263
Obligations locatives non courantes	88 910	92 468
	<u>118 142</u>	<u>120 731</u>

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour la période close le 31 décembre 2019 :

Droit d'utilisation	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019	79 588	33 334	7 809	120 731
Ajouts	28 864	523	161	29 548
Dispositions	(1 520)	-	-	(1 520)
Dotation aux amortissements	(26 027)	(3 819)	(2 515)	(32 361)
Réévaluation	4 675	78	565	5 318
Écarts de change	(3 440)	(1 381)	(140)	(4 961)
Au 31 décembre 2019	<u>82 140</u>	<u>28 735</u>	<u>5 880</u>	<u>116 755</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour la période close le 31 décembre 2019 :

Obligations locatives	Matériel roulant	Terrains	Autres actifs	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019	79 588	33 334	7 809	120 731
Paiements exigibles aux termes des contrats de location	(28 555)	(3 906)	(2 620)	(35 081)
Charges financières	2 690	1 065	232	3 987
Ajouts	28 864	523	161	29 548
Paiements à la résiliation de contrats de location	(1 346)	-	-	(1 346)
Réévaluation	4 675	78	565	5 318
Écarts de change	(3 468)	(1 405)	(142)	(5 015)
Au 31 décembre 2019	82 448	29 689	6 005	118 142

La Société loue du matériel roulant (de l'équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d'autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de 1 à 10 ans et peuvent être assortis d'options de prolongation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

Avant le 1^{er} janvier 2019, les contrats de location de la Société comprenaient essentiellement des contrats de location simples à l'égard desquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété n'avaient pas été transférés à la Société en tant que preneur. À partir du 1^{er} janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation avec une obligation locative correspondante, à la date à laquelle l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les actifs et les obligations découlant d'un contrat de location sont évalués sur la base de la valeur actualisée. Une obligation locative comprend la valeur actualisée nette des paiements suivants au titre de la location :

- les paiements variables au titre de la location qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- le prix d'exercice d'une option d'achat si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de cette option.

Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1^{er} janvier 2019 était de 3,30 %.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés sur une base linéaire comme une charge dans l'état consolidé du résultat net. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location assortis d'une durée de 12 mois ou moins. Les actifs de faible valeur comprennent de l'équipement de la technologie de l'information et de petits articles de mobilier de bureau.

10 Comptes créditeurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	65 314	53 021
Montants à payer à des parties liées	-	54
Charges à payer	54 265	60 815
Autres montants à payer	16 658	19 369
	<hr/>	<hr/>
	136 237	133 259

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

11 Dette à long terme

	Note	2019 \$	2018 \$
Facilités de crédit syndiquées non garanties	11(a)	384 552	273 055
Billets de premier rang non garantis	11(b)	194 820	204 630
Billets à payer non garantis	11(c)	14 480	17 930
Billet à payer garanti	11(d)	6 256	7 321
Autres	11(e)	5 311	11 150
		<hr/>	<hr/>
		605 419	514 086
Frais de financement reportés		(508)	(605)
		<hr/>	<hr/>
		604 911	513 481
		<hr/>	<hr/>
Moins la partie courante de la dette à long terme		6 628	9 810
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(88)	(96)
		<hr/>	<hr/>
Total de la partie courante de la dette à long terme		6 540	9 714
		<hr/>	<hr/>
		598 371	503 767
		<hr/>	<hr/>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- a) Le 3 mai 2019, la Société a amendé et mis à jour la cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016, le 15 mars 2018 et le 14 janvier 2019 (la « Convention de crédit existante »), aux termes d'une sixième convention de crédit amendée et mise à jour (*sixth amended and restated credit agreement*) (la « Convention de Crédit Syndiqué »). Selon les modalités de la Convention de Crédit Syndiqué, les facilités de crédit syndiquées suivantes ont été mises à la disposition de Stella-Jones Inc., de Stella-Jones Corporation et de SJ Holding (collectivement, les « Emprunteurs »), par un syndicat de prêteurs : (i) un crédit rotatif non garanti d'un montant de 325 000 \$ US mis à la disposition des Emprunteurs jusqu'au 27 février 2024, (ii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 000 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 26 février 2021 et (iii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50 000 \$ US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 28 février 2022. En date du 31 décembre 2019, le financement offert aux termes des facilités de crédit syndiquées était d'un montant maximum de 425 000 \$ US, dont un montant de 116 127 \$ US était non utilisé. De plus, les Emprunteurs peuvent augmenter le montant des facilités de crédit syndiquées en augmentant le montant de l'une ou de plusieurs des facilités de crédit syndiquées ou en ajoutant un ou plusieurs nouveaux prêts à terme à avance unique, dans chaque cas, jusqu'à concurrence d'un montant total de 350 000 \$ US, étant toutefois convenu qu'au plus cinq prêts à terme peuvent être en cours à tout moment. Les Emprunteurs peuvent obtenir de tels prêts à terme sur demande écrite et sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel en dollars canadiens, d'acceptations bancaires (« ABs »), de prêts au taux de base en dollars américains, de prêts LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel en dollars canadiens et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 et l'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux ABs, aux prêts LIBOR et aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur le ratio d'endettement.

La Société conclut des contrats de produits dérivés (swap) portant sur les taux d'intérêt, de façon à réduire l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt sur sa dette. Le détail de ces contrats de produits dérivés en vigueur au 31 décembre 2019 est décrit à la Note 19, *Instruments financiers*.

Au 31 décembre 2019, les emprunts par les entités canadiennes en dollars américains totalisaient 153 258 \$ (118 000 \$ US), ce montant étant désigné en totalité comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société est partie à deux ententes de prêts à demande avec deux banques faisant partie du syndicat de prêteurs offrant à la Société les facilités de crédit syndiquées et dispose aux termes de ces ententes d'un financement total d'un montant maximal de 75 000 \$ US, selon des termes et des conditions similaires aux termes et conditions prévus à la Convention de Crédit Syndiqué. Cette dette, si requise par la Société, sera incluse sous la rubrique des obligations à court terme étant donné que les banques prêteuses ont le droit à tout moment de demander le remboursement de ces prêts. Au 31 décembre 2019, aucun emprunt n'avait été effectué en vertu de ces facilités de prêts à demande.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Afin de maintenir en place les facilités de crédit syndiquées et les prêts à demande, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers. La Société doit maintenir un ratio de la dette nette sur bénéfiques avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA), qui inclue l'impact de IFRS 16, *Contrats de location*, ne devant pas excéder 3,50 :1 et un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 3,00 :1. Au 31 décembre 2019, la Société respectait la totalité de ses engagements et de ses ratios financiers.

- b) Le 17 janvier 2017, la Société a réalisé un placement privé de 150 000 \$ US auprès d'investisseurs américains. Au terme de ce placement privé, la Société a conclu une convention d'achat de billets prévoyant l'émission par Stella-Jones Inc. de billets de premier rang série A d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,54 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2024 et de billets premier rang série B d'une valeur de 75 000 \$ US portant intérêt à 3,81 % et payables en un seul versement à l'échéance le 17 janvier 2027. Les billets sont non garantis et le produit tiré de leur émission a été affecté au remboursement d'une partie du crédit rotatif alors en cours. Les billets ont été désignés comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers.

Afin de maintenir en place les billets, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de dette nette sur le BAIIA qui inclue l'impact de IFRS 16, *Contrats de location*, ne devant pas excéder 3,50 :1, un ratio de couverture d'intérêt devant être égal ou supérieur à 2,50 :1 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15,00 %. Au 31 décembre 2019, la Société respectait ses engagements et ses ratios financiers.

- c) Aux termes de l'acquisition de deux entreprises datée du 3 juin 2016, la Société a endossé deux billets à payer non garantis totalisant 18 256 \$ (14 104 \$ US) portant intérêt au taux de 1,41 %. Les billets sont payables en trois versements, incluant les intérêts, totalisant 3 000 \$ US en juin 2019 et 2020 et 9 000 \$ US en juin 2021. Les billets ont été initialement constatés à une juste valeur totalisant 15 676 \$ (12 112 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 5,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur des billets est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- d) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 3 juin 2016, la Société a pris en charge un billet à payer portant intérêt au taux de 5,76 %, garanti par le terrain de l'usine de Pineville et ayant un solde de 5 685 \$ US. Le billet est payable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 163 \$ US, jusqu'en juillet 2028. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 8 775 \$ (6 780 \$ US) en utilisant un taux d'intérêt effectif de 4,00 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition de plusieurs entreprises, la Société a endossé des billets à payer et a comptabilisé un solde de prix d'achat totalisant 14 989 \$.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- f) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

	Capital \$
2020	7 069
2021	13 065
2022	1 236
2023	1 270
2024	483 269
Par la suite	<u>100 238</u>
	606 147
Ajustement de la juste valeur	<u>(728)</u>
	<u>605 419</u>

- g) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 598 736 \$ au 31 décembre 2019 (501 950 \$ en 2018) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

12 Provisions et autres passifs non courants

	<u>Provisions</u>			<u>Autres passifs non courants</u>			
	Restauration		Total	Ententes de non-concurrence			Total
	de sites	Autres		UAI	à payer	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2018	12 044	3 706	15 750	2 248	5 508	7 756	23 506
Entrées	1 519	506	2 025	5 597	-	5 597	7 622
Acquisition d'entreprises	1 418	-	1 418	-	-	-	1 418
Renversement de provisions	(830)	(523)	(1 353)	-	-	-	(1 353)
Paiements	(2 867)	(537)	(3 404)	(1 539)	(1 745)	(3 284)	(6 688)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	124	124	124
Écarts de change	812	142	954	-	392	392	1 346
Solde au 31 décembre 2018	12 096	3 294	15 390	6 306	4 279	10 585	25 975
Entrées	2 211	735	2 946	5 080	-	5 080	8 026
Renversement de provisions	(2 067)	(1 705)	(3 772)	(2 486)	-	(2 486)	(6 258)
Paiements	(2 730)	(579)	(3 309)	(3 612)	(1 560)	(5 172)	(8 481)
Désactualisation des intérêts	-	-	-	-	116	116	116
Écarts de change	(409)	(57)	(466)	-	(174)	(174)	(640)
Solde au 31 décembre 2019	9 101	1 688	10 789	5 288	2 661	7 949	18 738

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Analyse des provisions et des autres passifs non courants :

	2019	2018
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	5 614	9 294
Autres passifs non courants	1 461	2 722
Total partie courante	<u>7 075</u>	<u>12 016</u>
Partie non courante		
Provisions	5 175	6 095
Autres passifs non courants	6 488	7 864
Total partie non courante	<u>11 663</u>	<u>13 959</u>
	<u>18 738</u>	<u>25 975</u>

Provisions

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de un à quinze ans. Ces flux de trésorerie actualisés ont été évalués à l'aide d'un taux avant impôts de 3,10 %, reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Au 31 décembre 2019, une provision totale de 9 101 \$ (12 096 \$ en 2018) pour restauration de sites a été comptabilisée pour supporter les efforts de conformité en cours.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

La Société a un plan incitatif à long terme, pour certains hauts dirigeants et membres clés du personnel, selon lequel des UAI peuvent être octroyées, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi de 12,50 %. Lorsque cette condition est respectée, le nombre d'UAI octroyées est établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi.

Les UAI sont des actions fictives à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que la personne soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date anniversaire.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les UAI octroyées le 21 mars 2016 ont atteint leur date anniversaire le 21 mars 2019 et ont été entièrement payées.

Le 19 mars 2018 et le 19 mars 2019, la Société a octroyé à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel un nombre total de 62 606 UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 13 mars 2018, le comité de rémunération et le conseil d'administration ont dérogé du calcul sous lequel les UAI sont accordées et ont octroyé 200 000 UAI aux membres de la haute direction à titre d'incitatif spécial à long terme. Par la suite, le 7 mai 2018, un incitatif spécial à long terme de 7 632 UAI a été octroyé à un membre nouvellement ajouté à la haute direction.

Le 2 mai 2018, la Société a octroyé M. Brian McManus, l'ancien président et chef de la direction de la Société, 200 000 UAI ayant une date effective d'octroi du 7 mai 2018. Les dates d'acquisition de l'octroi étaient les 7 mai 2019 (pour les premiers 60 000 UAI); 7 mai 2020 (pour la seconde tranche de 60 000 UAI) et 7 mai 2021 (pour les 80 000 UAI restantes), sujet à des termes et conditions relatives à la démission, l'invalidité, le décès et autres. Le 7 mai 2019, les premiers 60 000 UAI ont été payés. M. McManus a quitté ses fonctions de président et chef de la direction le 11 octobre 2019 et a renoncé à toutes les UAI restantes. En conséquence, une provision de 2 486 \$ a été renversée.

Unités d'actions différées

Le 1^{er} mai 2019, le conseil d'administration de la Société a approuvé un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs non membres de la direction de Stella-Jones Inc. (le « régime UAD »), dont l'objectif est d'offrir à ses participants une forme de rémunération supplémentaire tout en favorisant une meilleure correspondance entre les intérêts des participants et ceux des actionnaires de la Société en vue de créer une valeur à long terme pour les actionnaires.

Aux termes du régime UAD, le ou vers le 1^{er} juillet de chaque année (la « date d'attribution des UAD »), les participants qui sont des administrateurs non membres de la direction ainsi que le président du conseil reçoivent un montant de participation minimum de 15 \$ et de 25 \$ respectivement, ou tout autre montant que le conseil d'administration peut déterminer au cours d'une année donnée, et auquel ils peuvent ajouter une portion de leurs honoraires à titre d'administrateur (la « rémunération différée »), ce montant étant par la suite divisé par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pendant les 5 jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des UAD (la « valeur des UAD »). Chaque participant reçoit le nombre d'UAD obtenues en divisant la rémunération différée par la valeur des UAD à la date d'attribution des UAD.

Le 3 juillet 2019, un total de 2 126 UAD étaient octroyées.

Toutes les UAD deviennent acquises et sont réglées en espèces à la date de règlement, qui est déclenchée au moment où un participant cesse d'être un membre du conseil. À la date de règlement, le nombre total d'UAD acquises est multiplié par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pendant les 5 jours de bourse précédant immédiatement la date de règlement.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Informations sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

	Obligations liées aux activités de financement				Total \$
	Dette à long terme \$	Facilités de crédit syndiquées \$	Obligations locatives \$	Ententes de non-concurrence à payer \$	
Solde au 1^{er} janvier 2018	(223 557)	(232 083)	-	(5 508)	(461 148)
Flux de trésorerie	6 705	(18 742)	-	1 745	(10 292)
Ajustements dus au taux de change	(22 740)	(22 230)	-	(392)	(45 362)
Autres variations sans effet de trésorerie	(833)	-	-	(124)	(957)
Solde au 31 décembre 2018	(240 425)	(273 055)	-	(4 279)	(517 759)
Comptabilisé à l'adoption d'IFRS 16 (note 9)	-	-	(120 731)	-	(120 731)
Flux de trésorerie	9 516	(125 974)	31 094	1 560	(83 804)
Ajustements dus au taux de change	11 197	14 477	5 015	174	30 863
Ajouts d'obligations locatives	-	-	(27 849)	-	(27 849)
Autres variations sans effet de trésorerie	(647)	-	(5 671)	(116)	(6 434)
Solde au 31 décembre 2019	(220 359)	(384 552)	(118 142)	(2 661)	(725 714)

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Capital-actions

	2019	2018
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice*	69 268	69 342
Régimes d'achat d'actions des employés*	35	32
Rachat d'actions ordinaires*	(1 836)	(106)
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice*	67 467	69 268

* Le nombre d'actions ordinaires est exprimé en milliers.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2019	2018
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	163 078 \$	137 597 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	68 761	69 352
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	7	8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	68 768	69 360
Résultat de base et dilué par action ordinaire**	2,37 \$	1,98 \$

* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

** Le résultat de base et dilué par action ordinaire sont présentés en dollars par action.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

c) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 18 décembre 2018, le TSX a accepté l'avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été entamée pour une période de douze mois débutant le 20 décembre 2018. Durant cette période, la Société peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 3 000 000 d'actions ordinaires. Durant la période de douze mois close le 31 décembre 2019, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 794 588 actions ordinaires pour une contrepartie de 69 022 \$, ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 38,46 \$. Au 31 décembre 2018, la Société s'était engagée à racheter aux fins d'annulation 41 662 actions ordinaires pour une contrepartie de 1 627 \$, ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 39,05 \$. À cette date, la Société avait comptabilisé un passif financier pour un montant de 1 627 \$, avec une contrepartie aux capitaux propres. Le règlement de cet engagement est survenu au début du mois de janvier 2019 et les actions ordinaires correspondantes ont été annulées en même temps.

d) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5,00 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de transactions précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

	2019		2018	
	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix moyen pondéré d'exercice** \$
En circulation à la clôture de l'exercice	45	40,05	45	40,05
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	45	40,05	39	38,67

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2019 :

Date d'attribution	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Nombre d'options*	Prix d'exercice** \$	Échéance
Mai 2013	15	22,13	15	22,13	Mai 2023
Novembre 2015	30	49,01	30	49,01	Novembre 2025
	45		45		

* Le nombre d'options est exprimé en milliers.

** Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

e) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat net sur la période d'acquisition. Aucune option n'a été octroyée en 2019. En 2019, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat net s'élevait à 38 \$ (50 \$ en 2018).

f) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90,00 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2019, 20 482 actions ordinaires (17 591 en 2018) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 34,58 \$ par action (37,02 \$ en 2018).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les dix-huit mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10,00 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2019, 14 745 actions ordinaires (13 889 en 2018) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 37,55 \$ par action (40,11 \$ en 2018).

g) Transactions entre parties liées

Au 1^{er} janvier 2018, Stella Jones International S.A. détenait, directement ou indirectement, approximativement 38,30 % des actions ordinaires en circulation de la Société. À la suite d'un placement secondaire clôturant le 21 février 2018, le pourcentage d'actions ordinaires en circulation détenues par Stella Jones International S.A. a été réduit à 31,10 %. Le 14 août 2018, Stella Jones International S.A. a vendu sa participation en actions restante dans la Société dans le cadre d'un placement dans le public par voie d'acquisition ferme et d'un placement privé concomitant.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Classement des charges par nature

	2019	2018
	\$	\$
Matières premières et consommables	1 512 171	1 537 542
Charges au titre des avantages du personnel	148 014	143 473
Dotation aux amortissements	70 523	38 102
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	45 680	43 746
Frais de transport	109 128	105 513
Autres frais	41 170	49 216
	<u>1 926 686</u>	<u>1 917 592</u>

	2019	2018
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	136 566	127 587
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	38	50
UAI	2 594	7 189
Charges au titre des prestations de retraite	2 252	2 259
Régimes enregistrés de retraite collectifs	6 564	6 388
	<u>148 014</u>	<u>143 473</u>

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2019	2018
	\$	\$
Charges financières		
Intérêts sur facilités de crédit syndiquées	10 994	10 168
Intérêts sur billets à payer et sur ententes de non-concurrence à payer	1 382	1 797
Intérêts sur billets de premier rang non garantis	7 292	7 137
Intérêts sur obligations locatives	3 987	-
	<u>23 655</u>	<u>19 102</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Impôts sur le résultat

	2019	2018
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	41 191	38 710
Ajustements au titre des exercices précédents	144	308
Total des impôts exigibles	<u>41 335</u>	<u>39 018</u>
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	16 420	10 965
Incidences de la différence des taux d'imposition	(795)	(191)
Ajustements au titre des exercices précédents	(1 356)	(190)
Total des impôts différés	<u>14 269</u>	<u>10 584</u>
Charge d'impôts	<u>55 604</u>	<u>49 602</u>

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2019	2018
	\$	\$
Résultat avant impôts	<u>218 682</u>	<u>187 199</u>
Impôt calculé avec un taux national de 26,39 % (26,46 % en 2018) et appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	57 710	49 533
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	521	454
Éléments de résultat non imposables	(5 029)	(5 368)
Dépenses non déductibles	4 362	5 062
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	(795)	(191)
Ajustements de la charge d'impôt au titre des exercices précédents	(706)	118
Comptabilisation des crédits d'impôt des exercices précédents	(506)	-
Autres	47	(6)
Charge d'impôts	<u>55 604</u>	<u>49 602</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2019	2018
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouvrés dans plus de 12 mois	3 187	2 894
Devant être recouvrés dans les 12 mois	9 150	11 454
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(112 857)	(106 905)
Passifs d'impôt différé, montant net	<u>(100 520)</u>	<u>(92 557)</u>

Le tableau qui suit présente l'évolution brute du compte d'impôt différé :

	2019	2018
	\$	\$
Aux 1^{er} janvier	(92 557)	(72 408)
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(14 269)	(10 584)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	2 554	(3 935)
Acquisition d'entreprises	-	(2)
Écarts de change	3 752	(5 628)
Aux 31 décembre	<u>(100 520)</u>	<u>(92 557)</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

	Réserves	Prestations de retraite différées	Écart de change non réalisé sur la conversion de la dette long terme et des établissements étrangers	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé					
Au 1^{er} janvier 2018	8 465	1 951	3 381	-	13 797
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	120	165	(17)	2 152	2 420
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	(282)	(3 270)	-	(3 552)
Acquisition d'entreprises	1 094	-	-	-	1 094
Écarts de change	615	68	(94)	-	589
Au 31 décembre 2018	10 294	1 902	-	2 152	14 348
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(1 330)	72	-	(1 231)	(2 489)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	847	-	-	847
Écarts de change	(335)	(27)	-	(7)	(369)
Au 31 décembre 2019	8 629	2 794	-	914	12 337

	Immobi- lisations corporelles	Immobi- lisations incorporelles	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé				
Au 1^{er} janvier 2018	(59 869)	(24 435)	(1 901)	(86 205)
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(13 158)	35	119	(13 004)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	-	(383)	(383)
Acquisition d'entreprises	(1 096)	-	-	(1 096)
Écarts de change	(4 610)	(1 607)	-	(6 217)
Au 31 décembre 2018	(78 733)	(26 007)	(2 165)	(106 905)
Comptabilisé à l'état consolidé du résultat net	(11 504)	(299)	23	(11 780)
Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	-	-	1 707	1 707
Écarts de change	3 124	997	-	4 121
Au 31 décembre 2019	(87 113)	(25 309)	(435)	(112 857)

(54)

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 décembre 2019, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de 2 069 \$ (1 925 \$ en 2018) relativement à des pertes en capital s'élevant à 15 598 \$ (14 579 \$ en 2018) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 527 956 \$ au 31 décembre 2019 (461 407 \$ en 2018).

17 Avantages postérieurs à l'emploi

Pour ses installations canadiennes, la Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite sont offerts à certains employés. La Société contribue à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Pour ses installations américaines, Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies.

Les régimes de retraite à prestations définies, autre que le régime interentreprises, sont fermés aux nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	6 564	6 388
Régimes de retraite à prestations définies	1 420	1 467
Cotisations au régime interentreprises	697	625
Autres avantages postérieurs à l'emploi	135	167

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		
Passif non courant :		
Obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations définies	(8 515)	(5 185)
Obligation liée au régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(2 520)	(2 208)
	<u>(11 035)</u>	<u>(7 393)</u>

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autre que le régime interentreprises, et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
Obligation au titre des prestations constituées				
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 213	29 402	2 208	2 501
Coût des services rendus au cours de l'exercice	936	1 002	49	80
Cotisations de l'employé	33	36	-	-
Coût financier	1 171	1 055	86	87
Prestations versées	(1 220)	(1 406)	(76)	(71)
Écart actuariels				
Écart entre résultats et prévisions	285	20	-	(237)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	201	(31)	-	-
Ajustements liés aux hypothèses financières	4 053	(1 726)	253	(152)
Écart de change	(480)	861	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	34 192	29 213	2 520	2 208
Actif des régimes				
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	24 028	24 228	-	-
Revenu d'intérêts sur les actifs	687	590	-	-
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts	1 156	(738)	-	-
Cotisations de l'employeur	1 139	933	76	71
Cotisations de l'employé	33	36	-	-
Effet du plafond des actifs	201	(193)	-	-
Prestations versées	(1 220)	(1 406)	(76)	(71)
Écart de change	(347)	578	-	-
Juste valeur à la clôture de l'exercice	25 677	24 028	-	-
Obligation nette au titre des prestations constituées	(8 515)	(5 185)	(2 520)	(2 208)

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont de 997 \$.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le déficit des régimes de retraite à prestations définies pour les régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés est de 8 515 \$ au 31 décembre 2019 (7 756 \$ au 31 décembre 2018).

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019 \$	2018 \$	2019 \$	2018 \$
État consolidé du résultat net				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	936	1 002	49	80
Coût financier	1 171	1 055	86	87
Revenu d'intérêts sur les actifs	(687)	(590)	-	-
Total des coûts comptabilisés	1 420	1 467	135	167
État consolidé du résultat global				
Écarts actuariels	(3 175)	820	(253)	389
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	(3 175)	820	(253)	389
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global				
Solde des écarts actuariels aux 1 ^{er} janvier	(3 371)	(4 012)	(66)	(352)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt	(2 394)	641	(187)	286
Solde des écarts actuariels au 31 décembre	(5 765)	(3 371)	(253)	(66)

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	Régimes de retraite à prestations définies		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2019 %	2018 %	2019 %	2018 %
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre				
Taux d'actualisation	3,10	3,90	3,10	3,90
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25	3,25	s.o.	s.o.
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre				
Taux d'actualisation	3,90	3,50	3,90	3,40

Aux fins de l'évaluation du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par le régime de 5,50 % a été présumé pour 2020. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement, sur une base linéaire, pour atteindre 5,00 % en 2023. Une augmentation ou une diminution de 1,00 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse de 1 % \$	Baisse de 1 % \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	31	(27)
Incidence sur le coût des prestations	1	(1)

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2019 %	2018 %
Titres de participation cotés	29,00	27,00
Titres de créance cotés	43,00	42,00
Contrats d'assurance garantis	27,00	30,00
Placements à court terme et trésorerie	1,00	1,00
	<u>100,00</u>	<u>100,00</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 Engagements et éventualités

- a) La Société a émis des garanties de 27 456 \$ (29 716 \$ en 2018) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.

- b) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats dérivés sur marchandises a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché. Le tableau qui suit présente un sommaire de la juste valeur des différents contrats détaillés dans la note ci-dessous :

	2019	2018
	\$	\$
Actif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	1 239	7 545
	1 239	7 545
Passif courant		
Contrats dérivés sur marchandises	1 998	4 381
	1 998	4 381
Passif non courant		
Contrats de swap de taux d'intérêt	128	-
Contrats dérivés sur marchandises	-	3 748
	128	3 748

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2019, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec la trésorerie et équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances et la provision pour pertes de crédit attendues aux 31 décembre 2019 et 2018. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 15,84 % des ventes totales pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2019 (16,60 % en 2018) et un solde des créances de 6 970 \$ au 31 décembre 2019 \$ (5 678 \$ en 2018). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

Risque de prix

La Société est exposée au risque de prix des marchandises sur le diesel et le pétrole. La Société utilise des contrats dérivés sur marchandises ayant pour référence le *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* pour gérer les flux monétaires associés à ces marchandises. La Société ne désigne pas ces dérivés comme couvertures de flux de trésorerie sur les achats prévus de diesel et pétrole. Les gains et les pertes résultant de ces instruments financiers dérivés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sous « Autres pertes (gains), montant net ». Le tableau suivant présente un sommaire des contrats dérivés sur marchandises au 31 décembre 2019 et 2018 :

					2019
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé	
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US	
					2018
Éléments couverts	Gallons	Entrée en vigueur	Échéance	Prix fixe payé	
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2019	Décembre 2019	2,23 \$ US	
Diesel et pétrole	6 000 000*	Janvier 2020	Décembre 2020	2,23 \$ US	

*Représente un volume également réparti sur l'année.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La juste valeur des contrats dérivés sur marchandises ci-haut basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2019 représente un passif courant de 1 998 \$ (un passif courant de 4 381 \$ et un passif non courant de 3 748 \$ en 2018) dans l'état consolidé de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2019 et 2018. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'à long terme elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit syndiquées (Note 11a)) rendues disponibles par un syndicat bancaire, lesquelles peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2019, un montant de 150 826 \$ (116 127 \$ US) (291 569 \$ (213 729 \$ US) en 2018) était disponible sur les facilités de crédit syndiquées de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

	2019					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	136 237	136 237	136 237	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme*	604 911	696 101	25 773	51 828	510 363	108 137
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	118 142	131 532	32 546	51 621	24 830	22 535
Contrats dérivés sur marchandises	1 998	2 019	1 833	186	-	-
Ententes de non-concurrence	2 661	2 825	1 526	1 299	-	-
	863 949	968 714	197 915	104 934	535 193	130 672

	2018					
	Valeurs comptables	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	133 259	133 259	133 259	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme*	513 481	601 849	25 507	51 683	303 142	221 517
Contrats dérivés sur marchandises	8 129	8 354	4 108	4 246	-	-
Ententes de non-concurrence	4 279	4 570	1 603	2 967	-	-
	659 148	748 032	164 477	58 896	303 142	221 517

* Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2019.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi que des dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couverture au besoin afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Pour une dépréciation de 10,00 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant 5 458 \$ (1 720 \$ au 31 décembre 2018) et 6 697 \$ (5 566 \$ au 31 décembre 2018), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

	2019	2018
	\$	\$
Diminution du résultat net	124	385
Diminution du résultat global	34 813	37 510

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2019, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 76,20 % (96,00 % en 2018) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La Société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

Les facilités de crédit syndiquées définies à la Note 11a) sont rendues disponibles par un syndicat bancaire. Le financement de ces facilités est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des ABs, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des contrats de swap de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,00 % de ces taux sur le solde de clôture des facilités de crédit syndiquées, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 487 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (370 \$ en 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Entrée en vigueur	Échéance	2019
					Équivalent nominal \$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	110 398
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	129 880

Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	Taux fixe payé %	Entrée en vigueur	Échéance	2018
					Équivalent nominal \$ CA
85 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,68*	Décembre 2015	Avril 2021	115 957
100 000 \$ US	Facilités de crédit syndiquées	1,06*	Décembre 2017	Décembre 2021	136 420

* Plus marge applicable de 1,00 % à 2,25 % basée sur une grille de prix incluse dans la Convention de crédit.

Les contrats de swap de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2019, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2019. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2019 représente un actif non courant de 1 239 \$ et un passif non courant de 128 \$ présentés dans l'état consolidé de

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

la situation financière (un actif non courant de 7 545 \$ en 2018). Une diminution de 10,00 % des taux d'intérêt, au 31 décembre 2019, aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 111 \$ (755 \$ en 2018) approximativement. Pour une augmentation de 10,00 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

20 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, ces derniers comprenant le capital-actions.

	2019	2018
	\$	\$
Dette totale	604 911	513 481
Capitaux propres	1 288 302	1 281 410
Total du capital	<u>1 893 213</u>	<u>1 794 891</u>
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	<u>0,32:1</u>	<u>0,29:1</u>

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité et à des acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et ses facilités de crédit syndiquées. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,50:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 Transactions entre des parties liées

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (faisant partie ou non de la direction) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

	2019	2018
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	3 808	5 010
Rémunération fondée sur des actions	459	5 293
	<u>4 267</u>	<u>10 303</u>

22 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Ses usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans dix-neuf états américains. La Société exploite également un large réseau de distribution à l'échelle nord-américaine.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Canada	654 466	679 642
États-Unis	1 514 557	1 444 251
	<u>2 169 023</u>	<u>2 123 893</u>

Les ventes par produit se détaillent comme suit aux 31 décembre :

	2019	2018
	\$	\$
Bois traité sous pression		
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	779 199	725 009
Traverses de chemin de fer	678 187	662 392
Bois à usage résidentiel	471 665	474 399
Produits industriels	128 210	109 195
Billots et bois d'œuvre	111 762	152 898
	<u>2 169 023</u>	<u>2 123 893</u>

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les immobilisations corporelles, incorporelles, le goodwill et les actifs au titre du droit d'utilisation sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

Immobilisations corporelles	2019	2018
	\$	\$
Canada	149 083	124 246
États-Unis	418 721	427 539
	<u>567 804</u>	<u>551 785</u>
 Immobilisations incorporelles		
Canada	30 892	33 977
États-Unis	83 848	97 681
	<u>114 740</u>	<u>131 658</u>
 Goodwill		
Canada	19 403	19 403
États-Unis	265 498	278 867
	<u>284 901</u>	<u>298 270</u>
 Actifs au titre du droit d'utilisation		
Canada	17 810	-
États-Unis	98 945	-
	<u>116 755</u>	<u>-</u>

23 Événements postérieurs à la date de clôture

- Le 24 février 2020, la Société a obtenu une prolongation d'un an, soit jusqu'au 27 février 2025, de sa facilité de crédit rotatif non-garantie. Cette prolongation a été obtenue à travers un amendement à la sixième entente de crédit amendée et mise à jour en date du 3 mai 2019.
- Le 10 mars 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire payable le 24 avril 2020 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 avril 2020.

Stella-Jones Inc.

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice. Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, un montant d'amortissement lié aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 13 804 \$ a été reclassé du coût des ventes aux frais de ventes et d'administration.